

Ecole Paul BERT
2, rue Pierre Banry
89140 PONT SUR YONNE
03 86 67 11 80
Mail : 0890209u@ac-dijon.fr
Blog : <http://ecoledepontsuryonne.eklablog.com>

NOTE DE RENTRÉE 2025 / 2026

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les informations suivantes :

● **Horaires de l'école** Lundi Mardi Jeudi Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30
Ouverture des portes à 8h20 et 13h50.

● **Liaison école – famille** : Votre enfant aura un cahier de liaison. Si vous avez besoin de rencontrer un enseignant, la prise de rendez-vous se fait dans le cahier de liaison.

Plan Vigipirate : aucune personne ne doit pénétrer dans l'école sans autorisation.

Pas de communication au portail, la prise de rendez-vous est obligatoire pour tout échange avec l'école.

● **Prise en charge durant le temps scolaire** : En cas de prise en charge, orthophonie, CMP ... en cours de journée veuillez prévenir l'enseignant de votre enfant.

● **Les récréations** : Les récréations d'accueil sont collectives. Les petits et les grands sont séparés durant les autres récréations.

● **Fréquentation scolaire** : Je vous rappelle que **les absences scolaires doivent être signalées dès la première demi-journée de classe manquée**. Vous pouvez laisser un message sur le répondeur téléphonique de l'école ou par mail. Vous devez justifier l'absence de votre enfant par écrit à son enseignant dès son retour dans le cahier de liaison. 4 demi-journées d'absence injustifiées dans le mois entraîneront un signalement à l'inspecteur d'Académie.

● **Cantine scolaire** : Les inscriptions se font exclusivement en mairie

● **Garderie** : Les inscriptions se font sur le portail famille de la CCYN.

● **Les documents de rentrée à retourner au plus tard pour le lundi 8 septembre** :

- La fiche de renseignements
- L'attestation d'assurance scolaire

Les **fiches de renseignements et d'urgence** à compléter avec précision sont à rapporter dès que possible. Il faut que nous puissions vous joindre rapidement en cas de problème. **Pensez à nous prévenir si votre adresse ou vos numéros de téléphone changent en cours d'année.**

Je vous demande de **consulter régulièrement le cahier de liaison qui contient tous les documents importants concernant l'école** (réunions, informations...).

Je me permets de vous rappeler que si pour toutes activités obligatoires l'assurance est facultative, elle devient obligatoire pour toute activité organisée par la classe ou l'école mais dont le caractère est facultatif (voyage, sortie). **Dans ce cas, il est nécessaire de souscrire un contrat d'assurance comprenant :**

1 - La responsabilité civile

2 - La garantie individuelle.

Je vous conseille donc vivement de contacter une assurance ou de **vérifier auprès de votre assureur les deux points énoncés ci-dessus.**

● **Santé : PAI** : Pour les enfants ayant des soins médicaux particuliers, souffrants d'allergies ou autres, vous devez contacter le Centre Médico Scolaire (CMS) de Sens pour établir un Protocole d'Accueil Individualisé qui permettra aux enseignants et personnels municipaux de donner les médicaments nécessaires. Si le PAI est déjà existant, **une simple reconduction** est nécessaire. Demander le document à l'enseignant(e) ;

● **Coopérative scolaire** : la participation est facultative, un mot d'information sera diffusé quelques jours après la rentrée scolaire dans les cahiers de liaison.

● **Photographe** : Le photographe passera à l'école **mardi 30 septembre, le matin.**

● **Élections des représentants de parents d'élèves**

Pour l'année scolaire 2025/2026 les élections des représentants de parents d'élèves se dérouleront le **vendredi 10 octobre 2025**. Si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à le faire savoir auprès de l'enseignant de votre enfant. 12 sièges sont à pourvoir, les parents élus sont mobilisés 3 fois dans l'année pour les conseils d'école.

● **Calendrier scolaire de l'année 2025/2026**

Rentrée scolaire	Lundi 1 septembre 2025
Vacances de la Toussaint	Du samedi 18 octobre au lundi 3 novembre 2025
Vacances de Noël	Du samedi 20 décembre au lundi 5 janvier 2026
Vacances d'hiver	Du samedi 7 février au lundi 23 février 2026
Vacances de printemps	Du samedi 4 avril au lundi 20 avril 2026
Vacances d'été	Samedi 4 juillet 2026

Pour l'année 2025-2026, les classes vaqueront le **vendredi 15 mai 2026**.

● **Direction** : Kamal NHARI est en charge de la direction de l'école. Journées de décharge : lundi, mardi, jeudi et vendredi. Je demande aux parents qui souhaitent me rencontrer de prendre rendez-vous par mail : 0890209u@ac-dijon.fr ou par téléphone : 03 86 67 11 80

Recevez mes sincères salutations.

Kamal NHARI
Directeur de l'école